



FLASH INFO DE LA MAIRIE DE VALLON SUR GÉE

La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection imposées par l'État, modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. C'est le cas bien évidemment à Vallon sur Gée, confronté à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre village. Preuve en est, les différentes manifestations et festivités, qu'à contrecœur, nous avons dû reporter voire annuler, malgré l'investissement personnel et professionnel de nombreux bénévoles, commerçants, exposants, agents municipaux et élu.e.s de la municipalité. Mais, il nous faut être optimistes.



Objectif Budget 2021 :

Maîtriser nos dépenses

Investir dans nos infrastructures pour préserver l'avenir.

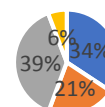
Comme en 2020, dans le contexte délicat que nous connaissons, la municipalité s'attache à poursuivre une politique rigoureuse des dépenses de fonctionnement. Mais par ailleurs, elle entend consentir en 2021 un effort beaucoup plus important sur les investissements. Ils vont porter sur l'amélioration de nos équipements, en particulier notre salle polyvalente et les halles associatives afin de les optimiser, d'en augmenter le confort et les possibilités d'utilisation.

Un budget de fonctionnement 2021 impacté par l'entrée en vigueur de la réforme fiscale

Le budget Dépenses de fonctionnement 2021 devrait avoisiner les 450 000 €. Ce budget de fonctionnement demeure relativement stable (et même légèrement en baisse) par rapport à l'an dernier. Pour conserver cette stabilité, nous veillons entre autres, à rationaliser partout où cela est possible nos coûts en changeant de prestataires ou en renégociant nos contrats existants pour obtenir les meilleurs tarifs.

Mais cette année, ce sont plutôt les recettes de fonctionnement qui appellent davantage de développements, notamment en regard des impôts et taxes. En effet, la réforme fiscale voulue par les pouvoirs publics entre en vigueur et implique la quasi- disparition de la Taxe d'Habitation (TH). En conséquence et afin de compenser cette perte de recettes pour la commune, la fiscalité départementale est intégralement transférée à cette dernière.

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Charges financières



📖 Le livret d'accueil

Comme promis mais avec un peu de retard le livret d'accueil arrive chez vous. Il se veut, pratique, agréable à lire et adapté aux habitants actuels comme aux nouveaux arrivants. Vous y trouverez les renseignements essentiels qui concernent votre quotidien à Vallon-sur-Gée (numéros utiles, vie scolaire, manifestations...). Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour répondre aux questions que vous ne manquerez pas de vous poser. Les lecteurs pourront compléter leurs connaissances et rester au plus près de l'actualité en consultant notre site www.mairie-vallonsurgee.fr complément indispensable, sans oublier notre site Facebook "commune de vallon sur gee".





La salle multi-activités A.LABELLE

Les travaux de la salle se terminent, avec ouverture au public en septembre 2021. Destinée prioritairement pour des événements festifs, cette salle sera proposée à la location pour les particuliers, les associations et les entreprises, notamment dans le cadre de mariages, fêtes familiales, représentations, séminaires ou conférences. La capacité maximum d'accueil est de 130 personnes



Les halles associatives

La restructuration de l'ancienne salle des fêtes permet d'accueillir toutes les associations de la commune dans un même lieu. Cet endroit leur est dédié mais il peut aussi être loué dans le même cadre que la salle A.LABELLE. La capacité maximum d'accueil est de 80 personnes

Tarif location Salle Adolphe LABELLE		
	Habitants de la commune	Hors commune
1/2 journée	75 €	85 €
Journée	150 €	170 €
Week-end	250 €	300 €

Tarif location des Halles associatives		
	Habitants de la commune	Hors commune
1/2 journée	50 €	70 €
Journée	100 €	120 €
Week-end	150 €	200 €

N'hésitez pas à réserver auprès de la Mairie au 02.43.88.93.80 ou auprès de Madame DESLANDES au 06.43.71.69.42.



La restructuration de la Mairie et de l'agence postale

L'aménagement de l'accueil vise à améliorer les services aux usagers et les conditions de travail du personnel. Lumineux, pratique, moderne, confortable, esthétique, il est aussi accessible aux personnes à mobilité réduite. La peinture des menuiseries extérieures de la façade nord devrait être faite courant août.



L'enfouissements des réseaux

La phase de l'enfouissements des réseaux sur la route de Pirmil, Rue Basse et Rue du Chanoine Pineau est terminée. Les compteurs électriques et le téléphone sont raccordés par les réseaux souterrains. Les poteaux « Orange » sont enlevés et ceux « Enedis » devraient disparaître courant juillet. L'enfouissement des réseaux a pour but premier de renforcer et sécuriser le réseau électrique en secteur rural, mais aussi de renouveler ou de restructurer le réseau de distribution publique d'électricité par Enedis. Une demande va être faite auprès du Département pour finaliser l'enfouissement sur la commune en intégrant le Boulevard de la Gare et l'Avenue de Général de Gaulle direction St Pierre des Bois.

Le lotissement de la Guillardise



Depuis mai 2016, il existait un litige sur le nom du propriétaire de la voirie du lotissement. Cette voirie a été revendue plusieurs fois. C'est le groupe Eiffage construction qui en est le propriétaire aujourd'hui. La commune a exigé la remise en état de la voirie avant la rétrocession des biens. Après de nombreuses tractations, la société Eiffage a accepté de prendre les travaux à leur charge. Aujourd'hui, les riverains du lotissement peuvent accéder chez eux sans risque d'abimer leur voiture et voire sans se blesser.



Le centre de secours

Après les travaux de réfection du centre de secours il restait les abords à terminer. Le parking à l'avant du centre a été goudronné par l'entreprise Eiffage. Le coût des travaux a été pris en charge par le Département. La commune a fait faire le bicouche à l'arrière du parking.

Fermeture de la rue courte

La rue courte située entre la route de Pirmil et la rue basse présente un danger dû à la vitesse. Elle sera interdite à la circulation dans les deux sens.



L'antenne médicale

Le conseil communautaire s'est engagé sur une harmonisation de la mise en œuvre de la compétence « santé » sur le territoire LBN avec l'intégration du site de Vallon sur Gée. Le conseil municipal a travaillé sur deux sujets :

- 1) Rénover le bâtiment du 23 grande rue
 - Inconvénients :
Manque de places de stationnement
Bâtiment sur deux niveaux
- 2) Construire un bâtiment neuf place de la gare



La décision sera prise par le conseil communautaire puisque c'est la Communauté de Commune qui financera le projet.

La maison de retraite



Le sujet de la maison de retraite de Vallon sur Gée a fait beaucoup de débat pendant les élections départementales. On supprime, on restructure, on réhabilite ou on reconstruit !!!! Une étude de faisabilité pour la création d'une extension et réhabilitation de l'existant a été faite par le cabinet d'étude A2MO pour un montant de 4 482 000 €. Un rendez-vous va être pris, avec le collectif de maintien pour l'EHPAD, la direction de l'EHPAD, les services du département pour que nous puissions présenter le projet de restructuration de l'établissement à l'ARS.



Le départ de Vital BUVRON

Le 1^{er} février 2021, Vital a fait valoir ses droits à la retraite en tant qu'employé communal de Vallon sur Gée. La commune n'a que peu d'employés municipaux. En conséquence, les départs à la retraite ne sont pas courants. C'est en 1986 que Vital est embauché par le Maire, Adolphe LABELLE. Il ne changera d'employeur qu'en 2001 avec l'élection de Michel DROUIN puis en 2020 avec l'arrivée de Dany PARIS, Maire actuel.

Nous souhaitons à Vital une bonne, longue et agréable nouvelle vie qui s'appelle « la retraite ».



L'arrivée de Thierry COURDOISY

Thierry prendra ses fonctions d'employé communal le 16 juillet 2021. Il est embauché en Contrat Emploi Aidé avec un CDD d'un an renouvelable jusqu'à 5 fois. La durée hebdomadaire est de 24h répartie en trois jours (lundi, mercredi, vendredi).

Nous souhaitons la bienvenue à Thierry.



La commémoration du 8 mai

Comme l'an passé, la cérémonie du 8 mai célébrant le 76^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie a eu lieu le samedi 8 mai sans public. En effet, en cette période particulière, liée à la crise sanitaire, tous les rassemblements étaient interdits et les cérémonies ont été autorisées sous certaines conditions. C'est pourquoi, conformément aux consignes préfectorales, seuls le maire et son 1^{er} Adjoint, les représentants de l'UNC et des Sapeurs-Pompiers, les porte drapeau ont déposé la gerbe au monument aux morts, en toute simplicité et sans les festivités habituelles. Une commémoration sobre, sans public, mais nécessaire pour le devoir de mémoire.



Les bons d'achat

En raison de la pandémie de la COVID 19, le repas des anciens ne pouvaient avoir lieu cette année. Le conseil municipal a décidé d'offrir des bons d'achats d'une valeur de 20 €, à chaque habitant de plus de 65 ans, à valoir dans les commerces de Vallon. 119 personnes étaient concernées.

La station de pompage dans la Gée

A la suite d'une interdiction préfectorale, de pomper de l'eau dans les rivières de 1^{ère} catégorie, la commune de Vallon sur Gée a décidé de démonter la station de pompage route du Mans.

L'éclairage public

L'éclairage public implique une dépense énergétique et financière pour la commune. Afin de limiter le coût, la pollution lumineuse et le gaspillage d'énergie, la municipalité a défini les modalités d'organisation du service.

- Le début de l'éclairage, le soir, et l'extinction de l'éclairage, le matin, sont automatisés en fonction de l'horloge astronomique (heures de lever et de coucher du soleil)
- L'extinction de l'éclairage le soir a lieu à 22h30
- Le déclenchement de l'éclairage le matin a lieu à 5h30
- Entre 22h30 et 05h30, ce sera l'extinction totale de l'éclairage.



Des bénévoles pour permettre aux familles de voir leurs proches

De novembre 2020 à mars 2021, assurés par trois élus de Vallon-sur-Gée et trois membres du collectif du maintien pour l'EHPAD, les rendez-vous dominicaux étaient essentiels au bien-être des résidents. Un bénévole était là tous les dimanches de 14 heures à 16 heures pour accueillir les familles. Les rencontres se sont faites dans le respect des gestes barrière. Chaque dimanche, trois familles étaient accueillies. Il fallait qu'elles prennent rendez-vous. Les rencontres duraient trente minutes. Il fallait veiller au respect du protocole. En signe de remerciement, la Direction de l'EHPAD a offert un olivier à la commune. Il a été planté devant la Mairie.

Les élections

Les dimanches 20 et 27 juin ont eu lieu les élections Départementales et Régionales. À Vallon-sur-Gée, le taux d'abstention s'établit à 73,37 %. C'est un résultat au-dessus de celui du premier tour des élections régionales 2015 (52,22 %). Lors du deuxième tour des élections départementales 2021, les votants du canton de Loué confient le mandat de conseillers départementaux à Joël MÉTENIER et Catherine PAINÉAU (UCD) avec 56,94 % des suffrages exprimés.

Lors du deuxième tour des élections régionales 2021, les électeurs de Vallon-sur-Gée donnent majoritairement leur suffrage à la liste Union de Centre Droit représentée par Christelle MORANÇAIS, qui remporte 54,55 % des votes.

Encore merci au Conseil municipal et aux bénévoles pour avoir tenu le bureau de vote pendant ces deux dimanches.



La fête communale

Dans cette période difficile due à la COVID 19, Vallon sur Gée, comme toutes les communes, est confronté à des contraintes qui affectent la convivialité de notre village. Sur proposition du Conseil Municipal, il a été décidé de rencontrer tous les partenaires de la commune afin de préparer une fête pour rassembler tous les habitants. La date serait arrêtée au dimanche 26 septembre. Ce sera l'occasion de retrouver toutes les associations réunies, les commerçants, artisans et professions libérales rassemblés autour d'un marché. Il sera proposé un repas le midi et des festivités toute la journée.



La journée participative

Devant le succès de la journée participative en septembre 2020 (plus de 40 personnes), le conseil municipal a décidé de renouveler l'expérience. La commission environnement travaille sur le sujet et vous donne rendez-vous le samedi 31 juillet 2021.

La réunion publique

Si les conditions sanitaires nous le permettent, une réunion publique d'information et de concertation va être programmée le vendredi 15 octobre 2021. Cette rencontre permettra à tous les habitants de pouvoir s'exprimer et exposer les doléances et les problèmes rencontrés dans la commune. Ce sera également l'occasion d'inaugurer notre salle multi-activités.

Le Maire et son conseil municipal vous souhaitent de très bonnes vacances



Mairie : 6, avenue du Général de Gaulle – 72540 Vallon sur Gée

Tél : 02 43 88 93 80 – Mail : mairie-vallonsurgee@gmail.com

Site internet : www.mairie-vallonsurgee.fr

 commune de vallon sur Gée